

# MAIRIE D'OMS



Balcó dels Aspres

*Bulletin d'Informations Municipales*  
n° 72 MARS/AVRIL 2019

## Le mot du maire

Le compte administratif 2018 (réalisation budget) a été voté à l'équilibre. Il est parfaitement identique au compte de gestion tenu par M. Le percepteur.

La différence entre les dépenses (261 197,85 €) et les recettes (643 268,36 €) nous laisse, pour l'année 2018, un solde positif de 382 070,51 €.

Ce solde va nous permettre d'investir dans le budget 2019 qui vient d'être voté, à l'équilibre, à 616 352,95 €.

A noter que le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition locale, ce qui nous permet, une année encore, de payer une taxe d'habitation (le cas échéant) et une taxe foncière à environ moitié prix des villages environnants.

A titre d'informations voici les taux communaux(en comparaison) :

	OMS	Moyenne départ.	Moyenne nationale
Taxe habitation :	7	25,26	24,54
Taxe foncière bâti :	10,50	23,76	21,19

L'ensemble des projets de construction et entretien est financé. Une note de synthèse du budget sera affichée en mairie à partir du 28 Mars 2019.

## Risque d'incendie.

Je renouvelle mes conseils de prudence quant à l'emploi du feu pour se débarrasser des branches et divers rémanents issus du débroussaillage.

- l'emploi du feu est toléré, dans ce cadre, jusqu'au 30 Avril mais il faut toujours tenir compte de la météo.

Ainsi, il est absolument interdit d'allumer un feu avec un vent supérieur à 40 km/h.

- par ailleurs, je rappelle l'obligation, lors d'une coupe d'arbres, d'enlever les branches, sur une bande de 20 mètres, des abords des voies et chemins communaux. Les agents de l'ONF sont compétents pour effectuer les verbalisations et susceptibles de fréquenter notre commune dans le cadre des obligations légales de débroussaillage.

## Réunion publique

Une réunion publique est organisée le vendredi **29 Mars 2019 à 19 heures** dans la salle polyvalente de la mairie.

Plusieurs sujets seront abordés –contrôle des obligations légales de débroussaillage, réunion avec Syndicat des propriétaires privés, autorisation rallye du Vallespir, affaires en cours (Mas Cané, construction école et multi rural, divagation des chats, chemins de randonnée, installation fibre, impôts et service public.... Et toute question que vous souhaitez poser.

## Théâtre

Les Loisirs d'OMS vous proposent une pièce de théâtre

« *Ne coupez pas les arbres* » présentée par le groupe HUITHEATRE de Saint Genis des Fontaines

**Dimanche 31 Mars 2019 16h00**

- Salle polyvalente Mairie. Participation libre.

## Respect de l'environnement

1/ Une nouvelle fois, malgré de nombreux rappels, les emplacements pour containers collectifs d'ordures ménagères sont transformés en déchetterie-matelas, nettoyeur pression, fauteuil...y sont déposés en profitant de l'anonymat que procure cet endroit. Ceci est d'autant plus regrettable que ces objets ont, sans doute, été transportés avec un véhicule avec lequel, les objets pouvaient être déposés à Trouillas ou Thuir, gratuitement, aux déchèteries de la communauté des Aspres.

Au lieu de cela, ces encombrants sont pris en charge par la mairie, et l'argent collectif, pour être apportés à la déchèterie.

Un petit livret d'information sur la gestion des déchets est joint au présent bulletin. Prenez cinq minutes pour le consulter et devenez un « Eco-Citoyen ». Je rappelle à cette occasion que les composteurs individuels sont à demander en mairie (contre un chèque de 5 euros à l'ordre du Trésor Public)

2/ -emploi des glyphosates : de plus en plus d'études concordantes lient la disparition de nombreuses espèces (insectes, oiseaux ...) et l'aggravation de certaines maladies humaines à l'emploi massif de désherbants. Ainsi, les glyphosates sont de plus en plus présents dans les analyses d'urine. Il existe pourtant, le plus souvent, des solutions alternatives pour maintenir nos allées et nos chemins propres.

Pour désherber les espaces non cultivés, un mélange d'eau, vinaigre et sel peut être utilisé en aspersion. A renouveler si nécessaire.

Il faut mélanger 1 litre d'eau avec 2 kilogrammes de sel et 3 litres de vinaigre blanc à 14 °. Vous pouvez ajouter 2 cuillères à soupe de liquide vaisselle pour une meilleure accroche sur les feuilles.

Le résultat est satisfaisant même si les effets sont plus longs à intervenir qu'avec des molécules de synthèse.

Cette recette n'est sans doute pas la seule. Si vous en connaissez d'autres qui ont fait leur preuve, merci de nous les apporter afin d'en faire profiter le maximum.

Un particulier qui arrête d'utiliser des glyphosates, cela n'a pas une incidence notable sur l'avenir de l'humanité mais « *Il aura fait sa part* ».